



ÉCHOS DU CONSEIL DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

**Séances ordinaires du 18 janvier et du 8 février 2017
et séance spéciale du 15 février 2017**

SUIVI DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent a approuvé la demande de conformité des règlements suivants, puisqu'ils ne contreviennent pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- N° 25.20-2016 de la municipalité d'Ormstown qui vise à autoriser les marchés aux puces, les serres, les pépinières et les kiosques de fruits et légumes dans les zones C02-205 et C04-410;
- N° 461 du canton de Godmanchester qui vise à autoriser l'entreposage extérieur de véhicules routiers, à prescrire des normes d'aménagement concernant des clôtures et des zones tampons et à retirer l'usage « chenil » de la zone A-2-1;

Les règlements suivants, modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé, ont été adoptés :

- N° 291-2017 visant à introduire des dispositions relatives à des décisions de la CPTAQ, diverses corrections cartographiques et de nouvelles normes de lotissement;
- N° 292-2017 visant à introduire des dispositions relatives à la gestion environnementale;
- N° 293-2017 visant à introduire une dérogation en zone inondable pour le pont McComb à Havelock;

De plus, une consultation publique aura lieu le 28 février 2017, à 19 h 30, à la salle du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent concernant ces trois règlements.

CONTRATS

Les contrats suivants ont été accordés:

- Services professionnels en ingénierie pour une étude résultant d'une première évaluation de la sécurité du barrage de la rivière La Guerre à *Stantec Experts-conseil Ltée*, au coût de 38 309,67 \$;
- Achat et installation d'équipement audiovisuel dans la salle du conseil, à *Rock Dumouchel Inc.*, au coût de 11 474,51 \$;
- Préparation et dépôt de la demande d'aide financière auprès des deux gouvernements (fédéral et provincial) afin d'améliorer le déploiement de l'internet haute-vitesse sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, à *Targo Communications Inc.*, au coût de 20 350,58 \$.



APPUI

Les maires ont résolu d'appuyer les organismes suivants:

- MRC des Collines-de-l'Outaouais qui demande au gouvernement du Québec d'interdire la vente de produits de soins personnels et de produits nettoyants contenant des microbilles en plastique, et au gouvernement du Canada de mettre en vigueur une réglementation visant à en interdire aussi la fabrication;
- MRC de Vaudreuil-Soulanges qui appuie l'Alliance des Villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent dans leur demande de rejeter la requête de transfert d'eau de la Ville de Waukesha dans sa forme actuelle;
- MRC de Vaudreuil-Soulanges qui demande au gouvernement du Québec d'assujettir Hydro-Québec au mandat de Protecteur du citoyen;
- MRC de Manicouagan qui demande au ministre de la Santé et des Services sociaux d'arrêter le déploiement d'Optilab (optimisation des laboratoires de biologie médicale du Québec);
- Municipalité de Saint-Urbain-Premier qui appuie les agriculteurs et l'UPA dans leur demande au gouvernement concernant le remboursement des taxes municipales sur usage agricole;
- FQM qui demande que la Table des préfets de chaque région soit impliquée directement dans de la gestion du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR);
- Les Offices municipaux d'habitation du Haut-Saint-Laurent dans leur démarche de regroupement.
- MRC des Maskoutains afin de faire abolir la taxe sur les transferts d'entreprises familiales (projet de loi C-274);
- Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands qui désire obtenir l'autorisation du ministère de continuer à offrir le programme en Opération d'équipements de production à Salaberry-de-Valleyfield et le Programme d'études professionnelles en Mécanique agricole à Saint-Chrysostome, et ainsi répondre aux besoins de l'industrie locale.

DIVERS DOSSIERS

Les maires ont résolu unanimement

- D'adopter la « Politique culturelle – Édition 2017 ».
- D'autoriser le partage des données des infrastructures en loisir de notre territoire sur la plateforme Parc-o-Mètre.

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC est fixée au mercredi 15 mars 2017, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.